

Nom de la formation

BAC PROFESSIONNEL MAINTENANCE DES VÉHICULES AUTOMOBILES EN 2 ANS

Références :

Code RNCP : 19117
Code diplôme : 40025214
Niveau du diplôme : 4

Public visé par la formation et prérequis :

Public :

Cette formation est accessible aux apprenants de moins de 30 ans sous contrat d'apprentissage ou sous contrat de professionnalisation. Elle est également accessible aux adultes en reconversion ou demandeur d'emploi par la voie de la formation professionnelle continue.

Prérequis : CAP Maintenance des Véhicules automobiles, option véhicules particuliers

Objectifs de la formation :

Le métier visé : Mécanicien automobile

Objectifs généraux de la formation :

Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à :

- Réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ;
- Effectuer des diagnostics sur les véhicules ;
- Réceptionner et restituer le véhicule ;
- Participer à l'organisation de la maintenance.

Réalisée dans le cadre d'une démarche de maintenance et de service, son action implique un comportement visant des objectifs de qualité dans le travail individuel et au sein de l'équipe.

Le (la) titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules doit :

- S'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise ;
- S'impliquer dans le système de management « Hygiène – Sécurité – Environnement » en respectant les règles de préservation de la santé, de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement ;
- Respecter les temps impartis, les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise.

La maintenance des véhicules est en constante évolution (réglementation, méthodes d'organisation du travail, technologies...), en conséquence le (la) titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules devra être capable d'actualiser régulièrement ses compétences.

Contenu de la formation :

A titre indicatif, la formation est articulée autour des apports théoriques et pratiques suivants (volume horaire pouvant être modifié en fonction des contraintes de fonctionnement de l'établissement) :

		Durée hebdomadaire	
		2 ^{ème} année BAC PRO	3 ^{ème} année BAC PRO
DOMAINE GÉNÉRAL	Matières dispensées		
	Anglais	2 H	2 H
	Arts Appliqués	2 H	2 H
	EPS	2 H	2 H
	Français	4 H	4 H
	Gestion	2 H	2 H
	Histoire-Géographie	3 H	3 H
	Mathématiques	3 H	3 H
	Total Domaine général	18 H	18 H
DOMAINE PROFESSIONNEL	Savoirs technologiques associés		
	Chef d'œuvre	1 H	1 H
	Analyse fonctionnelle	3 H	3 H
	Technologie	4 H	4 H
	Prévention Santé Environnement	2 H	2 H
	Interventions pratiques		
	Travaux pratiques	4 H	4 H
	TP Sciences Physiques	3 H	3 H
	Total Domaine Professionnel	17 H	17 H
TOTAL GÉNÉRAL		35 H	35 H

Durée de la formation et modalités d'organisation :

La formation se déroule sur 2 années en alternance.

L'apprenant est convoqué à 20 sessions de 35 h par semaine de formation pour chacune des deux années de formation au CFA de la CMA Loiret (sauf les jours de fermeture du CFA et jours fériés), soit :

- Année 1 : 700 H
- Année 2 : 700 H
- Total sur les deux années : 1400 H

Modalités de suivi et d'accompagnement :

▶ Accueil des apprenants

Un séminaire d'accueil est proposé à tout apprenant lors de sa 1^{ère} semaine de cours au CFA, favorisant ainsi son intégration de sein de son nouveau lieu de formation.

Ce temps d'accueil est composé :

- D'une réunion sur l'organisation du CFA, la présentation du règlement intérieur, les axes pédagogiques de la formation, les modalités d'accueil de l'apprenti au CFA.
- D'une visite du CFA.
- De la présentation des équipes des pôles pédagogique et éducatif.
- D'une réunion sur les modalités de fonctionnement de l'internat.

▶ Suivi de l'apprenant pendant sa formation

Afin de permettre un suivi régulier de l'apprenant en formation, différents outils et dispositifs sont utilisés :

- Le **Livret d'apprentissage** et l'**Environnement Numérique de Travail** permettent de suivre la progression de l'apprenti et de communiquer avec les familles et les employeurs.
- **Les visites d'entreprise** : le professeur rencontre l'apprenant et le maître d'apprentissage en entreprise afin d'évaluer l'intégration de l'apprenant dans l'entreprise, échanger sur sa progression en lien avec le référentiel de formation et de répondre aux questions qu'ils peuvent se poser sur le CFA.
- **Le dispositif de médiation** : les entreprises ou les apprenants peuvent solliciter l'espace médiation pour être accompagnés sur des questions liées aux contrat de travail et / ou la relation entre les deux parties.

Accompagnement des publics spécifiques :

Le CFA met en œuvre une pédagogie différenciée qui permet de tenir compte des spécificités des jeunes en formation :

- Individualisation des parcours de formation en fonction des acquis antérieurs
- Ateliers renforcés et dispositifs du Centre de Formation des Apprentis Spécialisés (CFAS) en cas de difficultés rencontrées dans les apprentissages
- Ateliers Français Langues Étrangère (FLE) pour les apprenants nécessitant une remise à niveau dans les savoirs de base

Les apprenants en situation de handicap seront accompagnés par le CFA dans leur parcours de formations par le référent handicap.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Cours dispensés en présentiels
- Compte office 365 : *mise à disposition des cours et des outils e-learning*
- Environnement Numérique de Travail (ENT) : *consultation de l'emploi du temps, des notes et des appréciations, de l'assiduité de l'apprenant.*

Évaluation :

Les modalités d'évaluation pour passer l'examen de la formation préparée sont de deux natures :

- Examen en fin de formation
- Examen en cours de formation (contrôles répartis sur les 2 ou 3 années de formations)

Diplôme préparé	Modalités d'évaluation
CAP, CTM, MC, BP, BTM, BTS	Examen en fin de formation
Bac professionnel	Contrôle en cours de formation